L’Alliance des cœurs unis

L’Alliance des cœurs unis est un mouvement catholique fondé en 2014 par **Gaëtane de Lacoste Lareymondie**, qui se fait appeler « Virginie ». Celle-ci affirme recevoir depuis les années 1990 des visions et des messages du Christ, de la Vierge Marie et de différents saints. Ses écrits relatant ses visions et ses enseignements sont diffusés auprès des membres du mouvement, notamment à travers plusieurs ouvrages.

Les membres de l’Alliance des cœurs unis sont appelés « boutons de rose » et « roses ». Ces membres prononcent au préalable un **« Pacte d’Alliance total et absolu … pour servir ou périr »**, associé à un engagement spirituel particulier.

Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, accompagne ce mouvement dont il est lui-même membre. Il béni l’engagement de chaque nouveau membre depuis 2017 et a préfacé le dernier ouvrage de « Virginie » relatant ses visions.

Des témoignages concernant l’emprise

Les témoignages recueillis dans une enquête de La Croix en 2022 auprès d’anciens membres évoquent notamment des phénomènes d’ **« emprise »**, de **« manipulation des esprits »** ou encore d’une **« impossibilité de quitter librement le groupe des roses** ».

Des associations spécialisées dans l’étude des dérives sectaires et des abus dans les milieux religieux, notamment l’UNADFI, le CCMM, le GEMPPI et l’AVREF, se sont également saisis du dossier et alertent.

Une enquête de l’évêque de Bayonne

À la suite de l’enquête de La Croix, Mgr Marc Aillet a fait faire une enquête sur l’Alliance des cœurs unis à laquelle il appartient lui-même. Celle-ci a été conduite par le dominicain **Gilbert Narcisse** et **Mme Aude Haushalter**. Leur rapport, achevé en janvier 2024, est gardé par Mgr Marc Aillet et n’a pas été rendu public. Il révèlerait certaines « étrangetés » dans les écrits de Gaëtane de Lacoste Lareymondie, mais ne constaterait pas selon Mgr Marc Aillet d’anomalie doctrinale. Toujours selon Mgr Marc Aillet, les enquêteurs indiqueraient ne pas avoir recueilli de témoignage négatif

concernant d'éventuels problèmes. Une enquête de l'hebdomadaire Adista révélera notamment qu'aucune voix dissidente n'a pu être entendue par les enquêteurs de Mgr Marc Aillet et qu'Aude Haushalter est une amie de la voyante.

Une alerte de l'ancien président de la cellule des dérives sectaires de la CEF

Dans une attestation datée du 28 mai 2026, Mgr Alain Planet, ancien président de la Cellule des dérives sectaires de l'Église catholique, confirme avoir étudié avant 2021, avec ses collaborateurs et dans le cadre d'échanges avec la MIVILUDES, les écrits publiés par Gaëtane de Lacoste Lareymondie sous le pseudonyme de « Virginie ».

Il indique avoir alors **« mis en garde les évêques de France »** contre le contenu de ces « révélations », qu'il qualifie de **« textes sans conformité […] avec la doctrine de l'Église catholique »**. Il précise les avoir informés du **« contenu hétérodoxe de la doctrine »** et de sa crainte devant la constitution d'une **« communauté curieusement hiérarchisée »**, avec des liens politiques « **anti-républicains et anti-démocratiques** ».

Mgr Alain Planet indique également avoir demandé aux évêques de France **« de ne pas accueillir les groupes de cette "Alliance" dans les églises pour leurs réunions »**. Il précise que le courrier adressé à ses confrères est conservé aux archives de la Conférence des évêques de France.

En 2024, la **commission doctrinale de la Conférence des évêques de France** est saisie à l'initiative de Mgr Jean-Luc Brunin (qui a succédé à Mgr Alain Planet à la présidence de la cellule Emprise et dérives sectaires de la CEF), afin d'examiner la conformité des visions de « Virginie » avec la doctrine catholique. Le président de la commission doctrinale s'était engagé par voie de presse à communiqué ce rapport à ceux qui l'ont sollicité. Il ne sera finalement transmis qu'à Mgr Marc Aillet.

Cette absence de publication intervient alors que, selon une enquête de La Vie, plusieurs proches de membres de l'Alliance des coeurs unis et des fidèles ont écrit à des évêques pour obtenir une clarification concernant cette organisation, le plus souvent sans obtenir de réponse.

Des analyses doctrinales particulièrement critiques

Les réserves exprimées par Mgr Alain Planet rejoignent celles formulées en 2026 par plusieurs spécialistes interrogés par l'hebdomadaire La Vie.

Guillaume Chevallier, prêtre de la communauté de Saint-Martin et spécialiste des milieux apparitionnistes, estime que **« les messages de « Virginie » sont dangereux pour la foi et la spiritualité »**. Il relève notamment dans les visions de **« Virginie »** une « déviation du vocabulaire et des notions catholiques de la rédemption », de « graves problèmes doctrinaux » et une « méfiance à l'égard de l'Église-institution ».

Aux yeux du père Guillaume Chevallier, « **c'est un cas typique où l'autorité ecclésiale doit se prononcer clairement » pour protéger les « adeptes »**.

Cette analyse met en évidence un enjeu qui dépasse la seule question doctrinale : celui de l'information des fidèles et de leur protection, afin qu'ils puissent exercer leur discernement en connaissance de cause.

Des interrogations sur l'accompagnement ecclésial

La manière dont Mgr Marc Aillet a accompagné l'Alliance fait l'objet de critiques. Certains anciens membres et associations estiment que le fait que l'évêque soit soutien et membre du mouvement pose question quant à l'indépendance dans le traitement des signalements le concernant.

En 2024, une **« visite » du diocèse de Mgr Marc Aillet** est demandée par le préfet du dicastère pour les évêques à Rome, Mgr Robert Francis Prevost, avant qu'il ne soit élu pape. La visite est confiée à Mgr Antoine Hérouard. Le dossier de l'Alliance des cœurs unis fait partie des questions examinées dans le cadre de cette visite. Mgr Antoine Hérouard révèle au média actu.fr à propos de l'Alliance des cœurs unis : « **Ils sont vite menaçants** ». Il raconte également avoir reçu « un courrier de la part de la présidente de cette association me demandant, en substance, de me mêler de ce qui me regarde ».

Une enquête de la MIVILUDES

Le dossier ne se limite plus aux autorités ecclésiales. La **MIVILUDES** indique avoir reçu depuis 2023 plusieurs signalements et demandes d'information concernant l'Alliance des Cœurs Unis.

En 2026, elle précise qu'une **enquête est en cours** et fait état d'éléments qu'elle considère comme préoccupants. Une procédure au niveau judiciaire est également évoquée dans les informations rendues publiques concernant le dossier.

Cette enquête montre cependant que les interrogations concernant le mouvement font désormais l'objet d'un examen par les pouvoirs publics.

La position de l'Alliance des cœurs unis

L'Alliance des Cœurs Unis conteste les accusations d'emprise et de fonctionnement sectaire portées contre elle. Elle a publié plusieurs droits de réponse et engagé des démarches judiciaires.

La communauté affirme que ses pratiques relèvent de la vie spirituelle catholique et conteste les descriptions faites par certains anciens membres et associations concernant son fonctionnement. Elle assure que les visions de « Virginie » ne sont « en rien contraire à la foi catholique ».

Situation actuelle

En 2026, le dossier de l'Alliance des Cœurs Unis reste en cours à plusieurs niveaux.

- La commission doctrinale de la Conférence des évêques de France a produit un rapport dont le contenu n'a pas été rendu public, malgré les demandes en ce sens pour éclairer les fidèles.
- Le 28 mai 2026, Mgr Alain Planet indique avoir personnellement alerté les évêques de France à propos de l'Alliance des cœurs unis lorsqu'il était président de la cellule des dérives sectaires de la CEF. Il indique également leur avoir demandé de ne pas accueillir les groupes de l'Alliance des cœurs unis dans les églises pour leurs réunions.
- Dans une enquête de La Vie, le père Guillaume Chevallier qualifie les messages de « Virginie » de « dangereux pour la foi et la spiritualité » et souligne l'importance d'une clarification de l'autorité ecclésiale pour en protéger les « adeptes ».
- La **MIVILUDES indique qu'une enquête judiciaire est en cours**.

Sources

1. Mikaël Corre, La Croix, 12 octobre 2022, « Virginie et la mystérieuse Alliance des Cœurs unis ». https://www.ccmm.asso.fr/virginie-la-voyante-et-la-mysterieuse-alliance-des-coeurs-unis/
https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/des-signalements-sur-une-association-de-priere-royaliste/

2. Diocèse de Bayonne, 8 février 2024, « Communiqué de Mgr Marc Aillet sur l'Alliance des Cœurs unis ». https://diocese64.org/communique-de-mgr-marc-aillet-sur-lalliance-des-coeurs-unis/

3. Sophie Lebrun, La Vie, 12 août 2026, enquête sur l'Alliance des Cœurs unis. https://www.lavie.fr/auteur/sophie-lebrun

4. Attestation de Mgr Alain Planet, 28 mai 2026. (cf l'article de La Vie)

5. MIVILUDES, informations relatives aux signalements et à l'enquête concernant l'Alliance des Cœurs unis, 2023-2026. (cf l'article de La Vie)

6. Diocèse de Bayonne, 17 octobre 2022, « Message de Mgr Marc Aillet à l'Alliance des Cœurs unis ». https://diocese64.org/message-de-mgr-marc-aillet-a-lalliance-des-coeurs-unis/

7. Alliance des Cœurs unis, communiqués et droits de réponse. https://alliancedescoeursunis.com/category/communiques/

Pour en savoir plus

https://apres-la-ciase.fr/tags/alliance-des-c%C5%93urs-unis/